

DEPARTEMENT DE LA DROME

COMMUNE D'ALLAN

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 04 juillet 2023

Nombre de membres afférents : 18
En exercice : 11 Qui ont pris part à la délibération : 15
Date de la Convocation : 29/06/2023
Date d'affichage : 29/06/2023

L'an deux mille vingt- trois et le quatre juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le Maire s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la salle du Conseil, sous la présidence de : Monsieur Yves COURBIS, Maire.

Présents : GAUTHIER Laurent- Laure DUCHAMP- David MAGNET- Marylin MOUTET- Aurélie SYLVESTRE- Patrice TETARD- Nathalie MARECHAL- Christophe GRANGER - Alexandra CHABANIS- Daniel PEYROL

Excusés : Jean- Michel GAMORE (pouvoir donné à Christophe GRANGER)- Céline POIRRIER (pouvoir à Aurélie SYLVESTRE) - Joël MALIGNIER (pouvoir à Laurent GAUTHIER) – Jean-Luc MONTAGNER (pouvoir à Nathalie MARECHAL) – Mylène DELORME- Jean GRANGER- - Véronique AUGIZEAU

Christophe GRANGER a été nommé secrétaire de séance.

Délibération n°2023-057 : Autorisation de signature d'une convention de mise à disposition d'un terrain avec l'ACCA pour un bac d'équarrissage

Vu le code général des collectivités territoriales,

Monsieur le Maire fait part d'une demande de mise à disposition d'un terrain de Monsieur Alain VERNET, président de l'Association de Chasse Agréée d'Allan, pour la construction d'un abri béton clôturé et son utilisation , afin d'y entreposer un bac d'équarrissage pour le stockage et la récupération des déchets de venaison.

La commune met à disposition de l'association un terrain situé à l'ancienne station d'épuration, sise sur la parcelle cadastrée YB68. La convention est conclue à titre gratuit compte du caractère associatif et non lucratif de l'occupant , pour une durée d'un an tacitement renouvelable à compter de l'entrée en vigueur de ladite convention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition d'un terrain avec l'Association de Chasse Agréée d'Allan.

Yves COURBIS,

Maire



Christophe GRANGER

Secrétaire de séance

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0